

# Lieux inclus et exclus dans les pratiques mortuaires de la culture à céramique linéaire

Elzbieta Derwich

## Introduction

Dans notre compréhension du sujet, le lieu d'enterrement est un terrain choisi pour une pratique mortuaire a priori. Cela n'exclut pas d'autres activités qui peuvent se dérouler dans le même endroit d'une façon régulière ou occasionnellement. Dans le sens d'une dimension, le lieu d'enterrement peut occuper aussi bien des centaines de mètres carrés que quelques décimètres carrés.

Nous pouvons traiter le lieu (les lieux) d'enterrement comme la zone (les zones) de la mort et l'examiner par rapport à la zone (aux zones) de la vie (fig. 1). Une localisation du lieu de l'enterrement par rapport aux structures non funéraires constitue un autre aspect de cette présentation (figs. 2,3). Cependant nous n'accordons pas trop d'attention au nombre des sépultures, parce qu'il dépend selon nous, du nombre des décès, du nombre d'enterrements effectués et de la conservation des tombes. Dans cette étude nous ne nous rapportons ni à l'architecture funéraire, ni à l'organisation spatiale dans la pratique mortuaire, ni au milieu naturel. Ce dernier élément semble jouer un certain rôle dans les pratiques funéraires de la Culture à Céramique Linéaire, mais cela exige l'examen approfondi qui prend en considération quelques cultures archéologiques du Néolithique qui sont suffisamment éloignées dans le temps ou dans l'espace (par exemple : la Culture des Gobelets en entonnoir ou la Culture Unetice). En effet, même si certaines concentrations des sépultures sont observées dans des sablières ou dans des gravières, cela ne dépasse qu'une simple constatation.

## Les lieux d'enterrement dans la Culture à Céramique Linéaire.

Aborder la problématique du lieu d'enterrement dans la culture en énonciation est égale à se situer devant deux difficultés en même temps. La première se résume dans des observations que ce lieu n'est ni unique, ni fixé une fois pour toute. La deuxième concerne la terminologie et plus généralement la méthodologie. Il est hors de question que les cimetières ne constituent pas un seul lieu d'enterrement. Face aux résultats des fouilles de Vaihingen (All.) (fig. 4), Menneville (Fr.) (fig. 5), Samborzec (Pl.) (fig. 6), Charmoy (Fr.) (fig. 7) ou Marainville-sur-Madon (Fr.) (fig. 8), le terme nécropole semble inadapté. Un autre terme – en dehors du village, se rapporte aux sites fossoyés où la séparation entre l'extérieur et l'intérieur passe par les fossés.

Dans les cas où il est absent une distinction devient quasi impossible. Cependant les sépultures placées dans des fossés apparaissent comme une évidence à Menneville (Derrière le village), Vaihingen ou Cuiry-les-Chaudardes (fig. 9). A part cela, nous avons à voir avec les tombes du village ou d'habitat. Ici se mêlent les sépultures des maisons (y compris les sépultures à proximité de maisons) avec les tombes placées dans n'importe quelle fosse. Et si nous voulons que cette liste des lieux soit complète, on ne peut pas négliger les tombes isolées.

D'une façon générale, dans la Culture à Céramique Linéaire nous distinguons cinq lieux d'enterrement.

Le premier se concentre autour d'une maison comprenant les tombes situées entre les murs et les fosses de constructions (il s'agit d'une distance de 1 à 4 mètres), ainsi que celles de ces fosses.

Le deuxième lieu est tout un village qui livre les tombes non associées avec des maisons pour des raisons de stratigraphie ou des artefacts qui font défaut. Nous appelons celles-ci des sépultures non associées ou des sépultures occasionnelles dont l'association est impossible à prouver.

Le troisième lieu se limite aux fossés.

Le quatrième lieu pour l'enterrement peut se trouver à proximité très proche du village – de quelques mètres à 500 mètres.

Le cinquième et dernier est imprévisible parce qu'il concerne les tombes isolées. Ce sont des tombes qui n'imposent pas de doutes quant à leur appartenance culturelle, mais elles ont été découvertes sans autres vestiges de la Culture à Céramique Linéaire. (1)

## Les lieux inclus et les lieux exclus dans les pratiques mortuaires de la Culture à Céramique Linéaire

Vu les sites de Vaihingen, Samborzec, Menneville, Cury-les-Chaudardes, Charmoy, les lieux de l'enterrement dans la culture dont nous parlons sont incorporés dans la première zone de la vie (2). Nous pouvons envisager les tombes dans chaque structure non funéraire indépendamment de sa fonction précédente. Si nous prenons en considération un certain nombre des sépultures où l'architecture mortuaire fait défaut, nous pourrions constater que les tombes sont incluses dans le village. Autrement dit, la zone

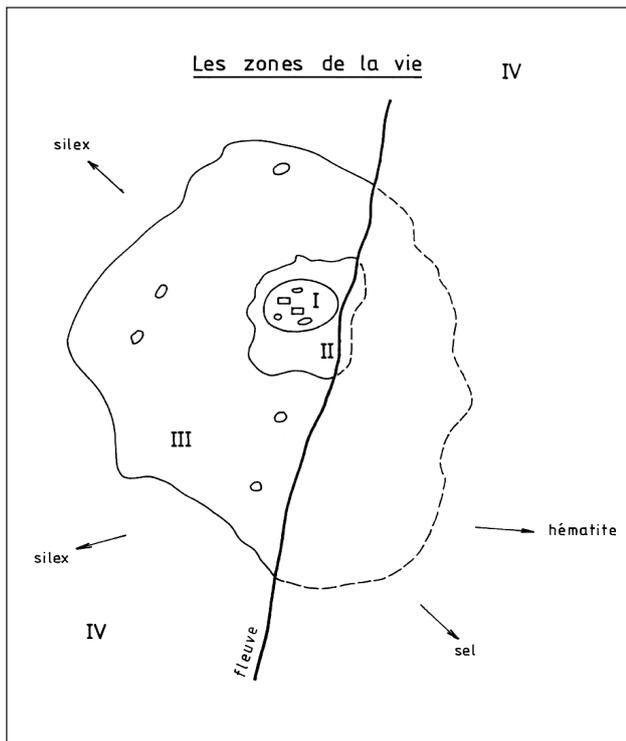


Figure 1. Zone de la vie (selon Derwich 1996).

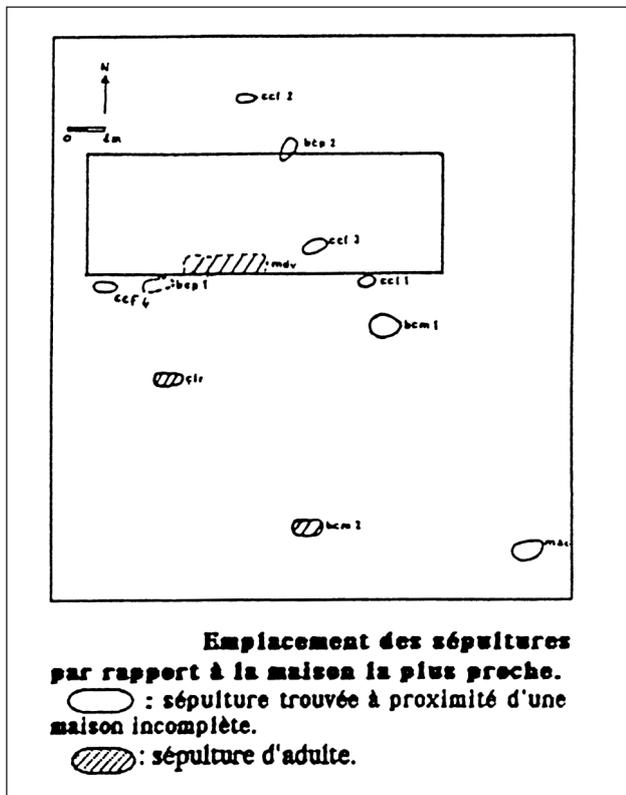


Figure 2. Emplacement des sépultures par rapport à la maison la plus proche (selon de Labriffe, 1984).

de la mort couvre la première zone de la vie (fig. 4). L'autre lieu inclut dans des pratiques mortuaires se situe dans des fossés qui se trouvent juste à la frontière entre la première et la deuxième zone de la vie (figs. 4,5). Nous pouvons avoir à faire avec les enterrements à proximité du village ce qui n'est pas de règle (ou bien les travaux sur le terrain font défaut).

Parmi les lieux exclus des pratiques mortuaires nous voulons souligner d'abord, la proximité des murs courts des maisons (P.A. Labriffe, 1984), ensuite les passages par les fossés. Il est probable que les tombes ont été séparées des voies de communication. Une autre observation s'impose; on a réutilisé dans des buts funéraires les silos, les puits, les poubelles. Seules les fosses de production n'étaient pas utilisées. Cette réutilisation quasi permanente cause autant de confusion que de discussions et provoque surtout des difficultés quant à l'interprétation des faits. Le seul progrès dans ce domaine est que les chercheurs acceptent de reconnaître cette évidence (J.P. Farruggia, 1996; R. Krause, 1998; U. Veit 1993)

Dans un certain sens il est clair que les lieux choisis pour des pratiques mortuaires étaient comblés par les sépultures en fonction de nombre de décès et de défunts enterrés (de 0 à 10). La localisation des tombes par rapport au lieu d'une pratique funéraire détermine son organisation spatiale interne. Une localisation des lieux d'enterrement et leur organisation spatiale constituent deux des indicateurs dans l'étude des rapports des vivants face aux morts et face à la mort.

Les problèmes : Où avoir choisi le lieu ? Pour quelles raisons ? Selon quels critères ? Toutes questions qui appartiennent, selon nous, aux aspects sociaux des pratiques funéraires.

## Conclusions

L'emplacement d'une seule sépulture détermine la constitution de la zone de la mort (3).

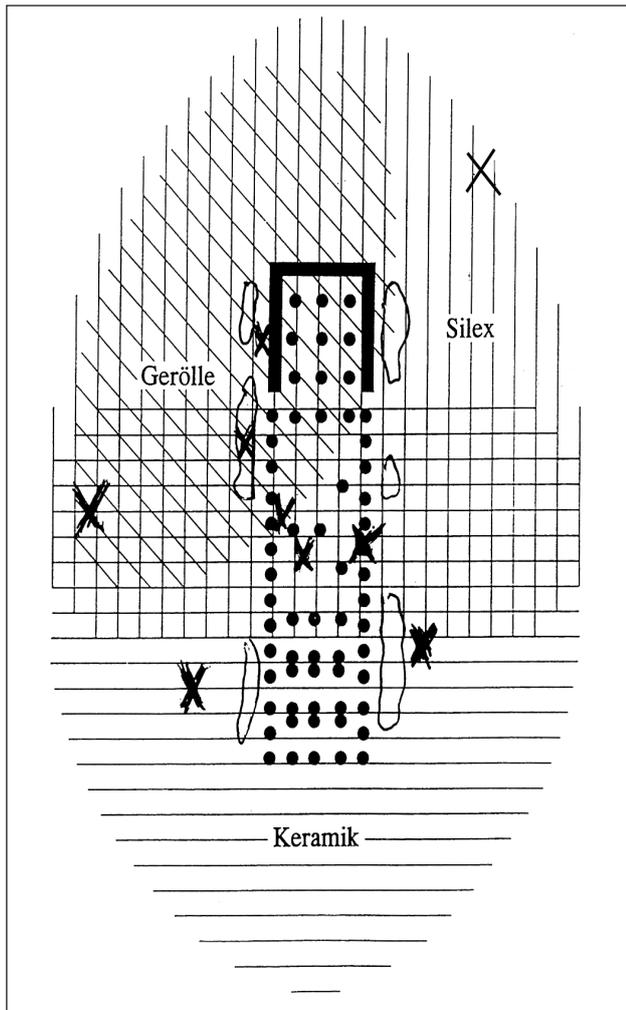
Dans la culture à céramique linéaire les tombes sont incluses dans la première et la deuxième zone de la vie (E. Derwich, 1996).

Il nous semble que la troisième et quatrième zone de la vie sont les lieux exclus dans les pratiques mortuaires de cette culture (fig. 1) Toutefois il ne faut pas négliger les enterrements accidentels (dites - en route). De toute façon la communauté (si c'est une communauté) des morts n'a pas été exclue de la communauté des vivants, au moins dans le sens territorial.

## Notes

(1). Nous partageons ici le point de vue de J.P. Farruggia. Par contre, ce que Ch. Jeunesse appelle la tombe isolée, pour nous n'est qu'une structure où l'association est impossible à établir.

(2). Zone de la vie - l'ensemble du territoire qui reste dans l'utilisation occasionnelle ou permanente d'un groupe humain.



**Figure 3.** Localisation des sépultures par rapport à la maison et activités (selon Boelicke; application des tombes, Derwich 1996).

Première zone de la vie – est celle où se passent les activités élémentaires des habitants (habiter, manger ou tout simplement vivre) comprenant les maisons, les fosses économiques, les jardins, etc. Elle est nettement délimitée par le fossé dans le cas où le village en possède.

Deuxième zone de la vie – est celle qui se trouve à proximité immédiate et qui sert à l’exploitation quotidienne et permanente (celle des champs, du fleuve, des lieux qu’on utilise pour les activités non seulement économiques mais aussi sociales ou culturelles).

Troisième zone de la vie – est celle des enclaves coloniales, qui sont établies dans des buts économiques stables ou occasionnels. Elles peuvent être exploitées de façon continue pour l’élevage ou occasionnellement (comme refuge), de façon saisonnière, ou selon les besoins actuels voire multifonctionnels des habitants.

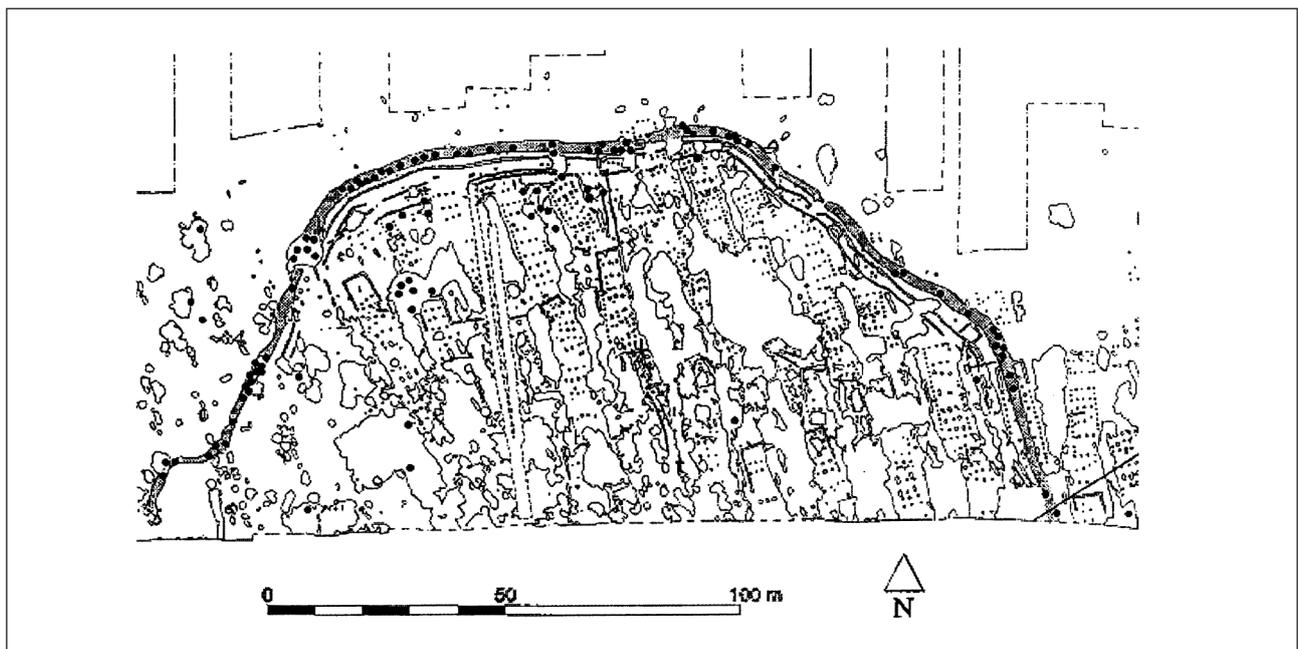
Quatrième zone de la vie – contient les centres de matière première et/ou les centres fonctionnels liés aux affaires sociales dans un sens plus large ; ils sont fréquentés par les habitants de plusieurs colonies ou villages.

(3) Zone de la mort – le terrain choisi consciemment pour les pratiques mortuaires, possédant sa localisation et organisation interne répétitive, qui reste strictement en rapport avec la zone de la vie.

## Bibliographie

DERWICH E., 1996 – Les rapports entre la zone de la vie et la zone de la mort observés dans des sites en Europe Centrale et Occidentale, *In* : Actes du XIII Congrès International de l’Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Forlì (Italie) 8 – 14 septembre 1996, (sous presse).

FARRUGIA J.-P., 1996 – Les ensembles funéraires rubanés de Menneville (Derrière Village), *In* : La Bourgogne outre le Bassin Rhénan, Rhodanien et Parisien : Carrefour ou frontière ? Actes du XVIII Colloque inter-régional sur le Néolithique, Dijon (France), 25 – 27



**Figure 4.** Vaihingen, All. - Plan général (selon Krause, 1998).

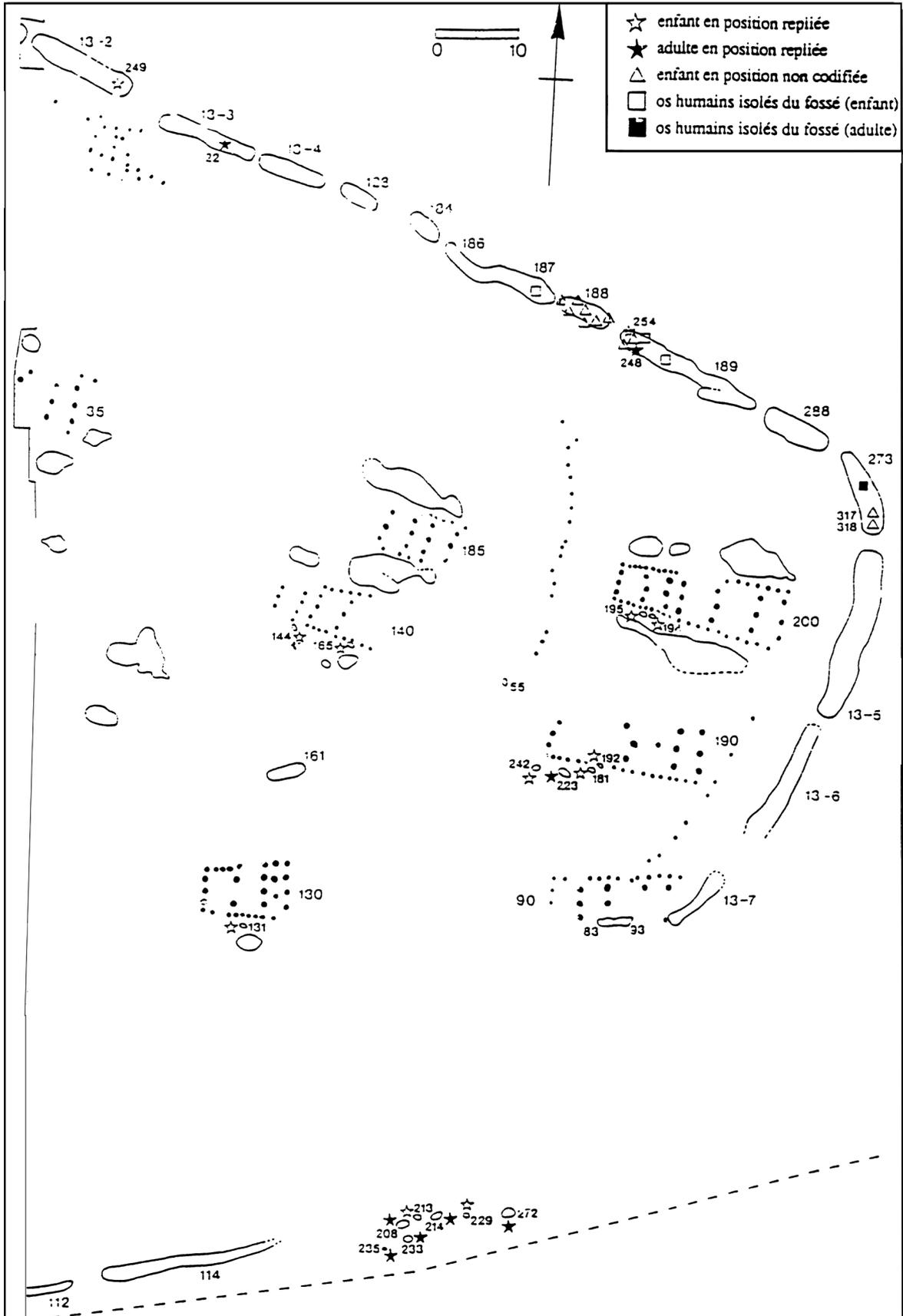
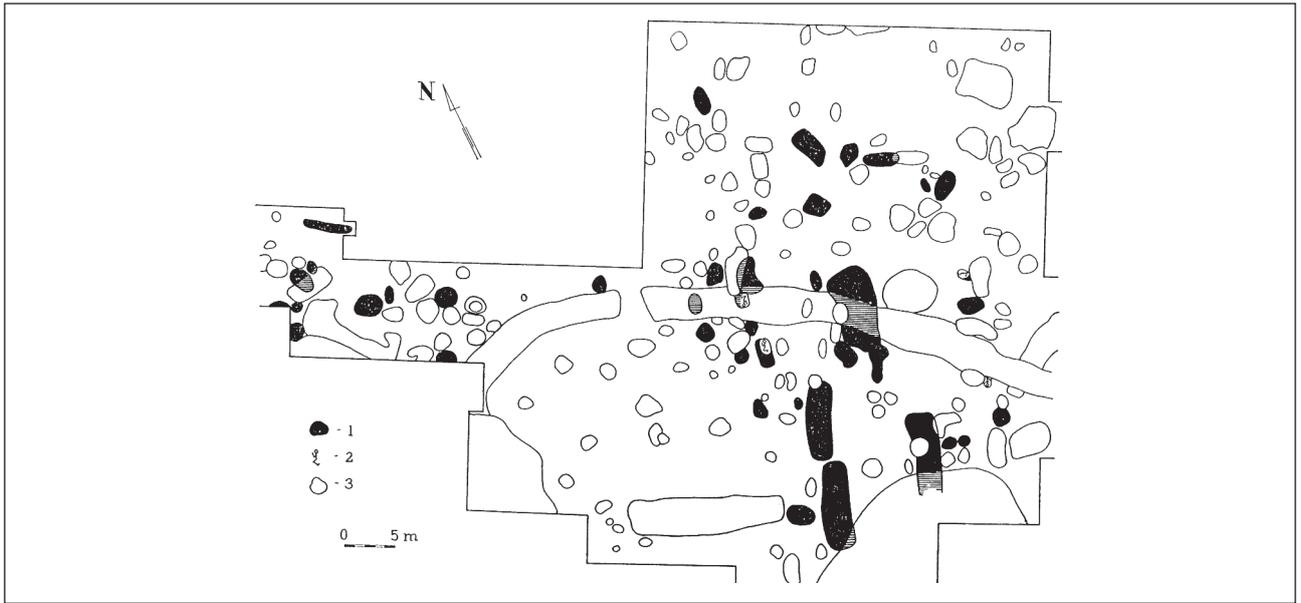
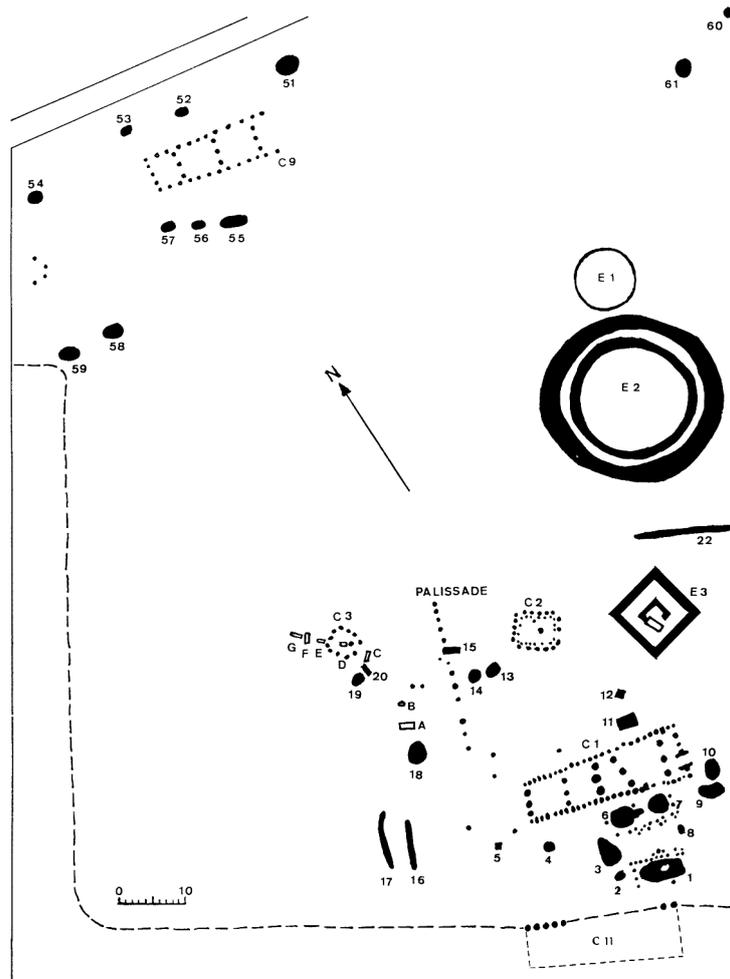


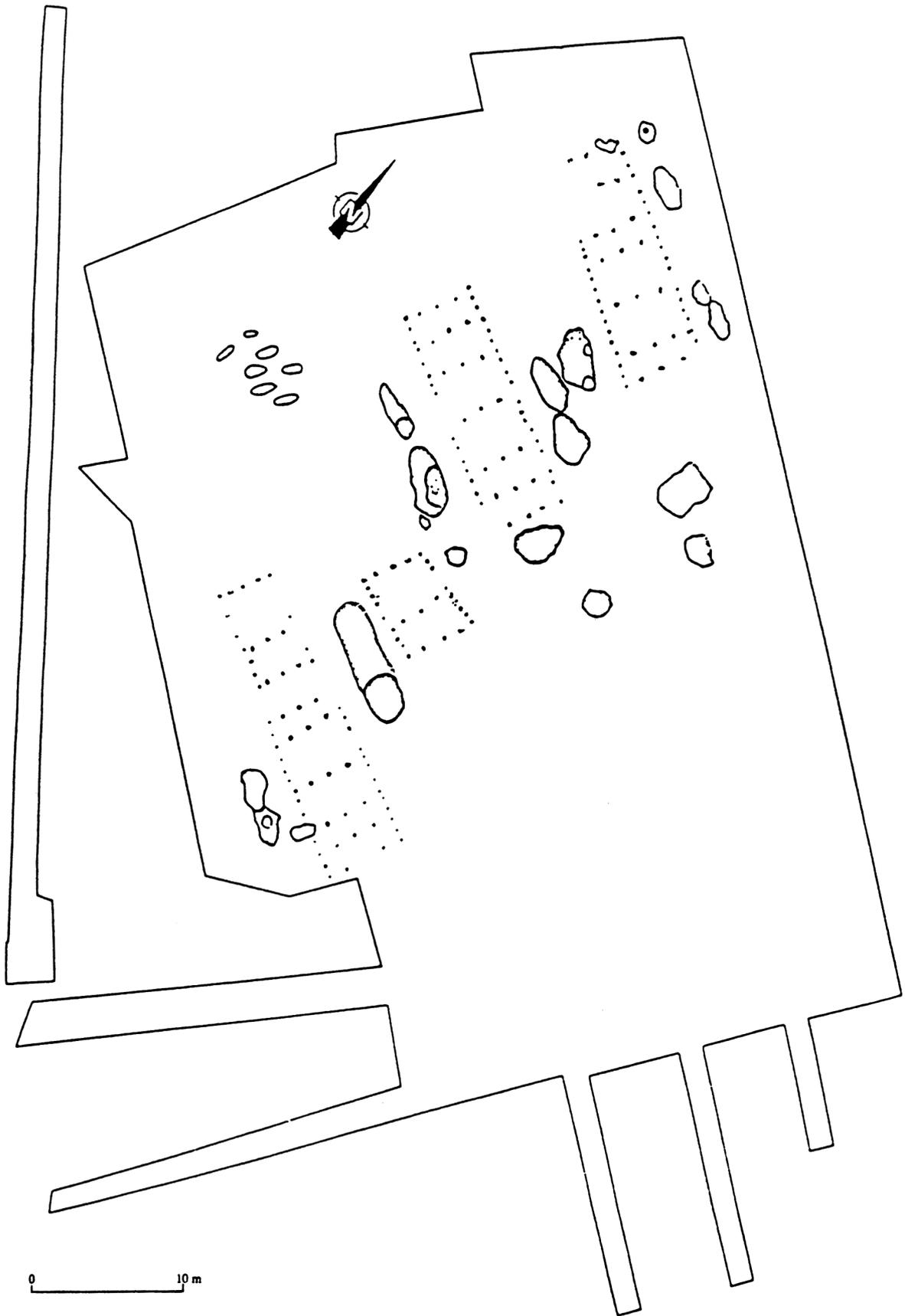
Figure 5. Mesmeville "Derr. Village", Fr. - Plan général (selon Farrugia, 1996).



**Figure 6.** Samborzec, Pl. - Plan général (selon Kulczycka-Leciejewiczowa, 1970).  
1. Maisons fosses; 2. Tombes; 3. Structures post.



**Figure 7.** Charmoy, Fr. - Plan général (selon Carré, 1967).



**Figure 8.** Marainville-sur-Madon (1987) "Sous le chemin de Naviot (88), Fr. - Plan Général.

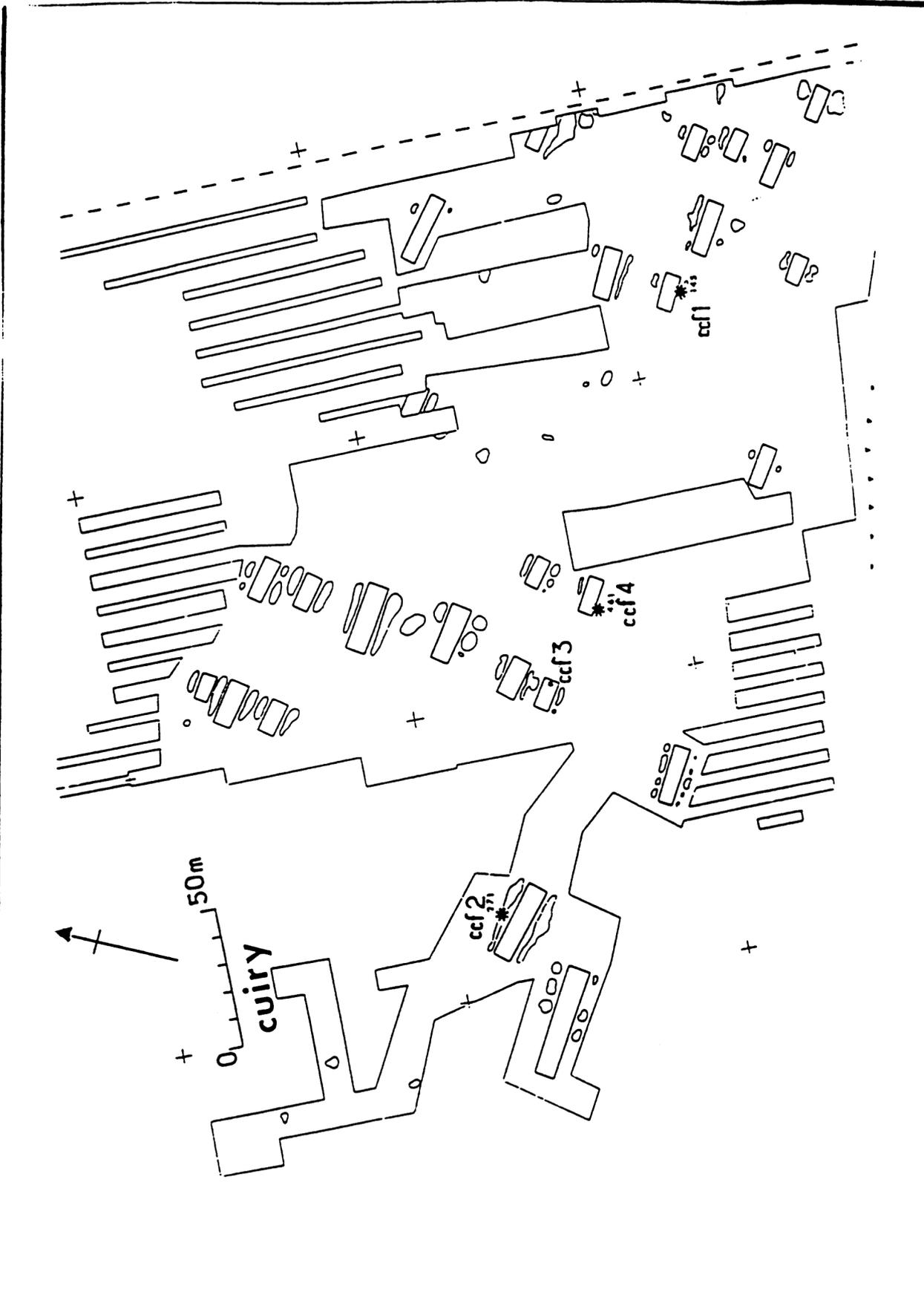


Figure 9. Cuiry-les-Chaudardes "Les Fontinettes", Fr. - Plan général (selon de Labriffe, 1985).

- octobre 1991, p. 119 – 174.
- JEUNESSE Ch., 1997 – Pratique funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiens 5500 – 4900 avant J. – Ch. Éd. Errance, p.168
- KRAUSE R., 1998 – Bandkeramische Siedlung in Vaihingen / Enz, *In* : Archäologische Ausgrabung in Baden – Württemberg
- LABRIFFE (de) P.A, 1984. – Les sépultures de traditions danubienne dans la Vallée de l’Aisne (approche synthétique). *In* : Actes du 11e Colloque interrégional sur le Néolithique, Mulhouse, 5-6-7 oct. 1994, p. 63 – 76.
- PAVLU J., 1972 – Zur problematik der Gräberfelder mit der Linearbandkeramik, *In* : Alba Regio, t. 12, p. 123 – 130.
- VEIT U.,1993 – Burial within settlement of the Linearbandkeramik and Strohbandkeramik cultures of Central Europe. On the social construction of death in early – Neolithic Society. *In* : Journal of European Archaeology, p. 77-106.

